



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE DU 24 FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 24 février à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune de Sablons, se sont réunis, à huit clos, en mairie de Sablons, sur convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code général des collectivités Territoriales, le 18 février 2021.

Etaient présents : 13 conseillers

Monsieur ABANADES Jean-Claude, Maire, Mesdames, Messieurs, TREBUCHAIRE Francine, FONDECAVE Patrick, DAILLY Sylviane, Adjoints, Mesdames, Messieurs, GADEM Grégory, D'ASCANIO Natacha, BOLLIER François, LABASSA Karine, ANTON Yannick, LLADO Sylvie, MOUILLOT Jean-François, PHILIPPEAU Dominique, ALEXANDRE Bruno, conseillers.

Absents excusés : 2 : BERNARD Emilie, BRUCHET Joris.

Secrétaire de séance : M. ANTON Yannick

Le Compte rendu précédent est approuvé par l'assemblée municipale.

Budget 2021 : Monsieur le Maire ouvre la séance en expliquant que les services de l'état ne nous ont pas transmis les notifications fiscales pour le Budget 2021. L'envoi de ces états est prévu à compter du 15 mars 2021. Il informe également les élus que la réforme sur la taxe d'habitation a bouleversé certaines taxes à la fois communales et départementales de ce fait les taux devront être revotés avant le 15 avril 2021.

Catastrophe naturelle : Monsieur le Maire informe les élus que la demande de catastrophe naturelle pour les inondations a été faite. Nous sommes en attente du décret et de sa parution au journal officiel.

Elections 2021 : Monsieur le Maire rappelle les dates des prochaines élections Régionales et Départementales.

Nous avons comme, en 2004, deux élections le même jour, les 13 juin (1^{er} tour) et 20 juin (2^{ème} tour).

Il rappelle aux élus qu'ils ont été destinataires d'un tableau de permanence qu'il devront se positionner au plus vite sur des créneaux horaires, ce tableau sera complété par des électeurs volontaires de la commune.

Boulangerie : Mme TREBUCHAIRE informe les élus qu'un Boulanger prend le commerce courant du mois d'avril mais il reste quelques travaux à terminer. Mme TREBUCHAIRE demande au conseil l'aide des agents communaux. L'assemblée ne s'oppose pas à cette demande, aucune remarque n'a été faite.

Voirie : Mme TREBUCHAIRE informe les élus que la commission Voirie s'est réunie, elle énumère la liste voies et chemins pour les travaux de voirie 2021. Elle évoque également la fermeture de certains chemins par la pose de barrières, et donne les différents devis, ces fermetures seront posées au cours de l'année 2021.

Mutuelle communale : Mme TREBUCHAIRE donne un compte rendu du rendez-vous avec la société MCMS pour l'instauration d'une mutuelle communale, beaucoup d'interrogations et surtout d'incertitudes sur ce dossier. L'assemblée n'est pas favorable à la poursuite de ce dossier.

Voirie : M. ALEXANDRE demande la réhausse de la route départementale du Canton pour éviter qu'elle soit coupée en temps d'inondation. Monsieur le Maire répond que cette demande a déjà été faite au Service de l'Équipement (DDE), mais celle-ci a toujours été refusée. Une nouvelle demande sera formulée auprès du Centre Routier Départemental.

Personnel : M. ALEXANDRE demande que le remplacement de la cantinière soit envisagé, celle-ci ayant des soucis de santé, dernièrement elle a été malade ce qui a eu pour conséquence la fermeture du restaurant scolaire. Monsieur le Maire répond que son remplacement a déjà été évoqué avec l'agent. Et tant qu'au remplacement ponctuel de la cantinière en cas d'absence, la personne prévue à cet effet n'est pas disponible du jour au lendemain.

SIVU : Mme DAILLY donne un compte rendu concernant le SIVU du chenil du Libournais elle évoque notamment le climat tendu de cette réunion, le budget, le bien-être animal, etc...

Salle de sport : Mme DAILLY informe l'assemblée que le contrôle des installations électriques de la salle de sport a été fait par l'APAVE, rien de particulier.

Radio : Mme DAILLY a reçu la gérante de la Radio locale « 33910 Positive Radio » elle remet aux élus les coordonnées pour se connecter et le programme d'une journée d'écoute.

Associations : Mme DAILLY informe les élus que la porte des toilettes au terrain de pétanque a été détériorée. Celle-ci devra être changée et renforcée. Elle annonce aux conseillers que les activités « pleine air » sont autorisées pour la Pétanque et les Chiens, sous conditions d'un protocole sanitaire et d'un limité de participants conformément au dernier décret paru.

Accessibilité : M. FONDECAVE fait le point sur l'accessibilité des bâtiments communaux

- Eglise : le marquage au sol avec le stationnement handicapé est soumis à l'avis du Centre Routier Départemental (CRD), la demande est en cours d'instruction auprès de ce service.
- Salle de sport et Mairie : les dossiers administratifs sont en cours d'instruction.

Electricité : M. FONDECAVE informe les élus sur le suivi des dossiers électricité

- Mise aux normes électriques de l'église : les devis supplémentaires sont demandés.
- Travaux électriques à la résidence et au Palais : Monsieur FONDECAVE informe qu'un élagage d'une sapinette est en cours ; un enfouissement d'une partie du réseau et la pose d'une armoire électrique sont prévus. Au village du Bodou, la pose d'une armoire électrique sera également réalisée

SIETAVI : M. FONDECAVE informe le Conseil municipal que le Technicien du Syndicat est en arrêt travail pour quelques semaines et qu'un recrutement complémentaire devient nécessaire.

VACCIN COVID 19 : M. GADEM demande une information sur la vaccination. Elle sera donnée aux administrés

Adressage Commune : M. le Maire lance une réflexion aux élus sur le dossier d'adressage commune. M. ANTON sera le référent sur ce dossier.

Le tour de table étant terminé, la séance est levée à 22h00.

